

"L'Allemagne face à l'Euratom" dans Documents (Février-Mars 1956)

Légende: Dans son édition de février-mars 1956, la revue mensuelle des questions allemandes Documents commente de manière critique les efforts entrepris par la République fédérale d'Allemagne (RFA) pour rattraper son retard en matière d'énergie nucléaire par rapport à certains de ses partenaires européens.

Source: Documents. Revue mensuelle des questions allemandes. Février-Mars 1956, n° 2/3. Strasbourg. "L'Allemagne face à l'Euratom", auteur:Morel, Philippe , p. 166-177.

Copyright: (c) Documents

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_allemande_face_a_l_euratom_dans_documents_fevrier_mars_1956-fr-bc920055-101a-4594-a893-d2be31b45a79.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015



L'Allemagne face à l'Euratom

par Philippe MOREL

Le terme d' « Euratom » paraît promis au même avenir que le sigle CED: il offrira, dans les mois à venir, aux nations européennes l'occasion de recommencer entre elles et au sein de leurs opinions publiques une guerre sèche où la passion éclipsera rapidement l'argumentation raisonnable. Différence essentielle: aucune des capitales engagées dans l'affaire ne semble décidée à prendre aussi complètement parti dès le départ que c'avait été le cas pour la mise sur pied de l'armée européenne. Bruxelles, La Haye, Luxembourg et Rome entendent jumeler Euratom et marché commun; Paris marque de très nettes étapes entre les deux projets; Bonn enfin proclame officiellement sa volonté de ne rien négliger qui puisse conduire à l'unification européenne, mais dans la pratique se réserve largement, dans l'attente d'initiatives extérieures. L'adhésion aux nouveaux projets européens dépend directement du résultat des négociations franco-allemandes sur la Sarre, la canalisation de la Moselle, le grand canal d'Alsace; tel était le commentaire des milieux politiques de Bonn au milieu de février.

L'un des motifs de cette réserve allemande tient au fait que, dans l'armée européenne, la République fédérale n'avait rien à perdre; elle partait du néant, et les intérêts économiques en cause étaient minimes. Dans le cadre de l'Euratom, elle possède un apport évident: son industrie, ses savants, son développement énergétique sont engagés, cautionnant un instrument de puissance politique future, que nul ne serait enclin à jouer à la légère.

Comme tous les noms de baptême politiques, le terme d'Euratom recouvre pour l'opinion publique des acceptions bien différentes, et ses promoteurs ont cru que son simple énoncé, joint à la complexité des problèmes posés par le mélange de physique nucléaire, de technique et de politique de l'énergie, qu'il recouvre, suffirait à le rendre prestigieux.

Deux projets se trouvent en concurrence derrière ce nouveau sigle:

— L'un est en élaboration dans les travaux d'un comité d'experts des six nations de la CECA, présidé par M. Spaak. Lui seul est légitimement baptisé Euratom. L'intention qui les guide vise à constituer une communauté chargée de développer l'énergie atomique au bénéfice des nations participantes, à partir d'installations financées par un fond européen et gérées sur une base théoriquement supranationale.

— L'autre a été mis sur pied par un groupe de travail de l'OECE. A la notion de collaboration, il substitue celle de coopération et d'échange, fondée sur la bonne volonté des participants, qui n'y aliènent aucune part de souveraineté.

Entre les deux projets, le choix n'a pas été fait par les ministres des Affaires étrangères de la CECA, réunis à Bruxelles le 11 février. Ils se sont bornés à avancer l'idée que le premier pourrait se réaliser dans le cadre du second: l'Euratom deviendrait au sein de l'OECE un groupement cohérent, mais dont, à aucun instant, les liens ne seraient rompus avec les nations Scandinaves ni surtout avec la Grande-Bretagne.

Dès son départ, l'initiative a été chargée d'un poids politique qui menace de l'entraîner par le fond: M. Jean Monnet a créé un «Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe», formé de parlementaires et de syndicalistes des six nations européennes, qui, réunis à Paris, ont décidé de proposer à leurs gouvernements la négociation d'une nouvelle communauté supranationale, exerçant sur le développement de l'énergie atomique un pouvoir politique absolu, par la simple propriété du carburant nucléaire à tous les stades de son utilisation. Les parlementaires, membres du comité, engageaient explicitement leurs partis, et s'engageaient à déposer sur le bureau de leurs Assemblées une résolution en ce sens. La République fédérale s'y trouvait représentée par MM. Kiesinger (CDU), président de la commission des Affaires étrangères du Bundestag, Martin Blank (FDP), Ollenhauer (SPD), Elbraechter (DP), Freitag, président du DGB, Imig, président de la Fédération des mineurs, et Straeter, membre du Comité directeur de la Fédération des métallurgistes.

Toutes les tendances politiques n'étaient-elles pas représentées au sein de la délégation allemande comme

des autres? La résolution du comité d'action n'était en fait qu'un trompe-l'œil, car pas plus à Bonn que dans les autres capitales, les gouvernements ne reprenaient à leur compte l'engagement souscrit par leurs amis politiques simples députés. On le vit bien dans le cas de M. Christian Pineau qui, devenu ministre des Affaires étrangères, prit, à la conférence de Bruxelles, des positions sur le marché commun et l'Euratom sensiblement en retrait de celles qu'avait adoptées M. Guy Mollet, membre du comité et devenu ensuite président du Conseil.

On le vit également à Bonn. Quelques jours après la réunion du comité d'action, M. Otto Lenz retrouva à Paris des membres dirigeants du MRP, dont il tempéra sérieusement l'enthousiasme pour la nouvelle communauté européenne. Le gouvernement fédéral réserverait encore ses décisions, leur exposa-t-il, pour deux raisons majeures:

— L'une tenait à la façon dont M. Jean Monnet avait constitué son comité d'action. Lors de son passage à Bonn, il s'était avant tout soucié d'emporter le ralliement des socialistes et des syndicalistes jadis résolument hostiles à la CED. Il avait obtenu sans difficulté apparente les signatures de MM. Ollenhauer et Freitag. C'est ensuite seulement qu'il s'était entretenu avec le chancelier Adenauer et M. von Brentano, leur demandant de désigner M. Kiesinger pour représenter la CDU au comité d'action. Dans quelle mesure leur avait-il communiqué le résultat de ses entretiens avec le SPD et le DGB? On l'ignore. Il reste que le chancelier avait eu le sentiment d'avoir été relativement dupé par M. Jean Monnet, paraissant attacher plus de prix à se rallier l'opposition que la majorité. D'où un motif de réserve accentuée à l'égard du comité d'action et de la résolution qu'il avait votée.

— L'autre tenait à l'opposition croissante de M. Erhard, hostile à toute nouvelle communauté planificatrice, et de l'industrie allemande, résolue à ne pas perdre encore une fois un combat dont la mise sur pied de la Communauté charbon-acier l'avait vue vaincue.

Les mises en garde de M. Lenz trouvèrent leur expression le 10 février, lorsque le conseil de cabinet définit la position que devrait adopter M. von Brentano à la conférence de Bruxelles: le gouvernement fédéral se prononçait pour l'intégration européenne, mais souhaitait qu'une communauté atomique fût placée, pendant une période provisoire, sous la tutelle de l'OECE. C'était une très nette régression sur les projets du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe.

Depuis l'automne 1955, l'industrie allemande avait commencé l'assaut contre toute tentative de situer l'utilisation de l'énergie atomique dans un contexte politique européen. La CECA, avançaient les commentateurs de la presse technique, s'était réalisée aux dépens de l'Allemagne et au bénéfice de la France. Allait-on recommencer?

L'argumentation fut développée en décembre, à l'Export-Club de Munich, par M. Abs, parlant au nom de la grande banque et de la sidérurgie;

— Il ne niait pas que l'application pratique de la recherche atomique exigeait d'énormes capitaux et serait, dans la plupart des cas, disproportionnée aux moyens financiers et techniques des nations européennes prises individuellement. Mais le règlement concret de la répartition des tâches devait incomber aux seuls économistes, qui ne succomberaient jamais à la tentation de la centralisation. D'ailleurs, le progrès technique serait la première victime d'une réglementation politique, dont les contrecoups se feraient sentir à toutes les structures.

— Une communauté politique comporterait pour la République fédérale un évident caractère discriminatoire. Elle ferait une obligation de l'échange des résultats des recherches de laboratoire, donnant ainsi aux autres nations le bénéfice sans contrepartie de l'acquit des savants allemands. Les partenaires auraient toujours la latitude de se retrancher derrière les implications militaires de leurs propres travaux pour refuser à la République fédérale la communication de brevets capables de permettre à celle-ci de violer les accords de Paris, interdisant à Bonn l'application militaire de l'énergie atomique.

M. Strauss, ministre des Questions atomiques depuis le mois d'octobre, avait-il une doctrine ferme? Il varia

constamment dans ses déclarations, laissant bien des interprétations ouvertes à sa garantie que la République fédérale était prête à adhérer à «une association européenne ayant pour but l'exploitation pacifique de l'énergie nucléaire». Avant qu'il ne fût activement question de l'Euratom, ses objectifs se bornaient aux domaines suivants: contrôle international de la radioactivité de l'air, coordination des législations sur l'énergie atomique, participation financière aux installations les plus coûteuses, coopération européenne dans certaines recherches.

Mais l'élément dynamique, le pôle de la résistance de l'industrie allemande, c'est le meneur de firmes chimiques: M. Wilhelm Alexander Menne, président du Verband der deutschen chemischen Industrie, membre du comité directeur de la firme de colorants Hoechst, vice-président du Bundesverband der deutschen Industrie, dont il préside le groupe de travail chargé des problèmes atomiques.

Cet homme de cinquante et un ans, dont l'énumération précédente ne limite pas la liste des participations, était lié dès avant la guerre à l'industrie britannique, depuis le jour où, âgé de vingt-cinq ans, il avait pris, dans la banlieue de Londres, la direction d'une petite usine chimique, qu'il développa pendant dix ans et n'abandonna qu'à la déclaration de guerre. Les relations qu'il s'était ainsi créées lui servirent en 1945. A l'automne de cette année-là, bien avant qu'un semblant d'organisation eût été apporté dans les autres branches de l'industrie, M. Menne obtint du gouvernement militaire anglais l'autorisation de créer un organisme de coordination de toute l'industrie chimique de la zone britannique, en un moment où le décret du Conseil de contrôle contre la reconcentration de cette industrie conservait encore toute sa vigueur.

De la zone anglaise, M. Menne étendit son effort aux zones américaine et française, et bientôt eut sous son contrôle trois mille entreprises, négocia d'égal à égal avec les commandants militaires sur les démontages, les contingents de production.

Lorsque la Fédération de l'industrie eut été reconstituée, M. Menne passa à un autre genre d'activités. Dès 1951, il étudia les problèmes de l'adaptation de cette industrie à l'ère atomique. Alors même que la République fédérale était loin de la souveraineté, il entreprit des négociations avec la commission américaine de l'énergie atomique, l'autorité britannique de l'énergie atomique, en pure théorie, puisque Bonn ne pouvait se limiter qu'à des travaux purement invérifiables par l'expérimentation. Il fut à l'origine du traité germano-américain signé le 14 février et son impulsion fut décisive dans la création du ministère et de la commission des Affaires atomiques.

Avec un pareil «background», comment M. Menne pourrait-il approuver l'adhésion de son pays à un nouveau système supranational? Ses déclarations à cet égard ont été contradictoires, variant selon la conjoncture politique quant à la forme, mais résolument hostiles à toute espèce de contrôle.

Il est certain, en effet, que les milieux industriels comptent axer le développement atomique sur un système d'accords bilatéraux limitant rigoureusement la coopération et n'empiétant pas sur la souveraineté. Du degré de vérification de ce calcul dépendra la disponibilité du gouvernement fédéral à donner à l'Euratom des liens plus ou moins lâches.

Le premier de ces accords a été signé, nous l'avons dit, le 14 février à Washington. Mais il était le vingt-quatrième de ceux que les Etats-Unis ont conclu avec des nations étrangères et ses clauses leur étaient rigoureusement analogues. Seuls, le Canada et la Grande-Bretagne jouissent d'un traitement préférentiel dans l'échange de renseignements et d'équipement atomiques. Le Congrès américain a établi une législation rigoureuse, dont rien n'annonce encore qu'il soit prêt à se départir au profit de la République fédérale. Une raison l'en dissuaderait: les liens subsistant entre les chercheurs des deux Allemagnes, anciens collègues, maîtres et élèves les uns des autres, ce qui interdit à Bonn d'offrir la garantie que les secrets éventuellement transmis par Washington ne fileront pas rapidement dans le camp oriental.

Cet accord prévoit d'une part la livraison à l'Allemagne de réacteurs exclusivement destinés à la recherche scientifique, d'autre part de six kilos d'uranium 235 prêt à servir de carburant nucléaire. La limite supérieure d'enrichissement d'uranium-métal étant de 20%, les livraisons américaines pourraient être soit de 30 kilos enrichis à 20%, soit de 300 kilos enrichis à 2%. Mais, par une lettre annexe aux traités de Paris, le chancelier

Adenauer s'était engagé à ne pas posséder pendant deux ans plus de 3,5 kilos d'uranium 235. Le nouvel accord ne pourrait donc entrer en vigueur avant novembre 1956. L'uranium livré devra être renvoyé aux Etats-Unis après 7.500 heures d'usage, pour être débarrassé du plutonium produit lors de l'opération de fission du noyau.

L'accord prévoit d'autre part que les signataires s'entendront sur la construction de centrales productrices d'énergie atomique. Des échanges de renseignements et de résultats de recherches devront être effectués de façon permanente.

Le gouvernement américain situait cet accord dans le cadre de la création d'une communauté atomique européenne. Lorsqu'il vint à Paris, le 13 décembre 1955, pour la session du Conseil atlantique, M. Foster Dulles insista en ce sens. L'Euratom, instrument politique d'une reprise de l'intégration européenne, serait aussi pour le Congrès le seul élément positif qui l'inciterait à élargir la législation sur la communication de renseignements atomiques et les conditions de cession de matières fissiles. Une Haute Autorité, parlant au nom des Six, serait le seul interlocuteur possible pour les Etats-Unis.

Le voyage de Sir Anthony Eden à Washington, en janvier 1956, parut atténuer la position américaine. Juste avant la conférence de Bruxelles, le Département d'Etat fit dire qu'il soutiendrait les efforts de création d'un organisme européen, mais sans vouloir imposer une formule quelconque. Les conceptions libérales, représentées par la Grande-Bretagne, favorisées par les industriels belges et allemands, en connurent un regain.

Lorsque s'annonce le printemps 1956 et avec lui le début probable des négociations sur l'Euratom, la position allemande apparaît fondamentalement anarchique. La volonté «européenne» a perdu beaucoup de points; elle est plus verbale que sincère, ou plutôt se fonde sur la maxime du «tout ou rien», le tout étant la mise en application du marché commun en même temps que celle de l'Euratom. Cette volonté est strictement fonction du degré de fermeté des intentions américaines; dans la pratique, elle est contrebattue par les revendications que posent les milieux industriels: étant admis que le besoin de nouvelles sources d'énergie est impérieux, et que, de toutes façons, la République fédérale édifiera sa propre industrie atomique, Bonn mettra sur la table de négociations son acceptation de principe à l'Euratom contre une marge notable de concessions françaises dans l'affaire sarroise; la communication des procédés de fabrication et des renseignements sera échangée contre une révision des engagements qui limitent la détention de matière fissile; la discussion sera âpre pour l'injection d'une dose maximum de libéralisme dans la nouvelle communauté. Il n'est pas dit enfin que le gouvernement fédéral ne demandera pas l'abrogation de la dernière clause «discriminatoire» des traités de Paris, qui lui interdit la recherche atomique à des fins militaires, si les autres puissances participantes répugnent à prendre pour elles-mêmes la résolution de n'exploiter l'énergie atomique qu'à des fins pacifiques.

Si, dans le cadre de l'Euratom, les Six établissent une réserve prévoyant qu'une certaine quantité de matière fissile peut être conservée par chaque nation pour la fabrication d'armes atomiques, il sera très difficile d'imposer à la République fédérale une exclusion radicale. D'autre part, cette stipulation annulera la notion même de pouvoirs complets réservés à une Haute Autorité, puisque celle-ci n'aura plus le droit de contrôler à tout instant et n'importe où la matière fissile en circulation.

Comment se présente à ses débuts l'architecture de la recherche atomique dans la République fédérale?

Le 20 octobre, M. Franz-Josef Strauss, jusqu'alors vice-président du Conseil de défense, fut chargé des questions atomiques. Il est assisté d'une commission purement consultative, composée de vingt-cinq membres, représentant toutes les branches de l'activité industrielle: banque, médecine, assurances, chimie, pétrole droit, agriculture. M. Rosenberg y est délégué par le DGB. La commission, divisée en neuf groupes de travail a pour mission d'élaborer un plan de cinq ans qui remettra la République fédérale au niveau mondial. Une loi spéciale doit déterminer ses attributions et fonder la législation atomique encore inexistante.

Les principes en seraient les suivants: les tâches administratives seront de la compétence des Etats et non pas du Bund, qui n'aura qu'un droit d'indication générale. L'autorisation de construction de réacteurs, par exemple, lui échappera, ainsi que le contrôle de la répartition et de l'emploi des matières radioactives. Bonn se réservera simplement la détermination des directives de politique atomique.

Il n'y a pas là une prime à l'initiative privée, mais plutôt la consécration d'un état de fait. Depuis l'automne 1954, en effet, avec la création d'une «Société d'études pour la recherche physique», au capital de trois millions de DM, les principales firmes industrielles de la République fédérale avaient préparé la rentrée de l'Allemagne dans la course atomique. L'opinion publique en avait eu des échos par la querelle de Karlsruhe-Munich, toutes deux désireuses d'accueillir la première pile atomique, et surtout l'Institut de physique Max Planck, héritier des fonds et des méthodes de l'Institut Kaiser-Wilhelm de Berlin, où Hahn et Heisenberg avaient mené les premières recherches sur la fission de l'atome⁽¹⁾.

Contrairement à l'avis d'Heisenberg, Karlsruhe fut finalement désigné comme siège de la pile, Munich ne devant être pourvu que d'installations annexes. Mais le gouvernement bavarois s'entêtait et faisait accepter par le chancelier la construction d'un réacteur expérimental américain à l'université de Munich, tandis que celui de Karlsruhe proviendrait des firmes allemandes.

Hambourg et Francfort entraient également dans la course. Les quatre Etats côtiers de la Baltique — Hambourg, Brême, la Basse-Saxe et le Schleswig-Holstein — constituaient en janvier un groupe de travail chargé d'étudier la création de laboratoires qui étudieraient l'application de l'énergie atomique aux moteurs marins pour les navires de gros tonnage. A Hambourg même, le Sénat avait conclu à l'automne un accord avec l'université, qui construirait un synchrocyclotron mis à la disposition de l'Institut de physique que viendrait diriger le savant autrichien Willibald Jentschke, professeur à l'université d'Illinois. Des firmes américaines étaient partie à ce projet.

A Francfort, dès l'été 1955, l'université décidait d'avoir son réacteur, que la firme Hoechst financerait partiellement. Sous la direction d'un physicien de renom (dont le nom restait encore secret au début de février), l'Institut de physique atomique pourrait former 650 étudiants. Un accélérateur d'électrons d'une puissance de 35 millions de volts devait être également construit. Bonn et Essen formaient des projets du même ordre, axés sur la préparation rapide de techniciens.

La conférence des recteurs d'université avait insisté en ce sens auprès de M. Strauss, à la fin de novembre, en se plaignant que les idées en cours accordassent beaucoup plus de prix à l'utilisation pratique de l'énergie atomique qu'aux développements mêmes de la recherche. Satisfaction relative leur fut accordée par le ministre, qui décréta que le conseil d'administration chargé de gérer le réacteur de Karlsruhe, seule installation possédée par le Bund, serait en majorité composé de représentants des milieux scientifiques.

Ainsi, petit à petit et sans planification déterminée d'en haut, l'exploitation de l'énergie atomique s'orientait-elle dans des directions nettement distinctes: préparation de centrales productrices d'électricité, formation de l'équipement, recherches techniques sur les réacteurs, recherches appliquées aux sciences. Cette apparente anarchie, étonnante dans un domaine où toutes les autres nations — même la Grande-Bretagne et les Etats-Unis qui n'ont lâché la bride à l'industrie privée qu'après des années de rodage — imposent un planisme strict, fut assumée par M. Strauss: «Je n'ai nullement l'intention de réglementer la recherche atomique, et provisoirement, il n'y aura pas en Allemagne de centre national de recherches», disait-il le 27 janvier. «La République fédérale possédera une centrale de production d'énergie atomique en 1965. D'ici là, nous devons nous borner à l'installation et à la construction de réacteurs expérimentaux.»

Tandis que l'opinion publique avait tendance à la fois à redouter les effets physiques et stratégiques des installations atomiques, tout en surestimant leur efficacité, les milieux industriels laissaient paraître au début de 1956 un scepticisme certain sur les délais de mise en route d'installations de grand échelon. L'expérience américaine leur prouvait que le kilowattheure de courant électrique produit par une centrale atomique vaut quatre fois plus cher que le même kilowattheure provenant de centrales thermiques ou hydrauliques. En outre, l'exploitation du charbon avait fait depuis la guerre un progrès tel que 450 grammes de charbon

suffisent à produire ce kilowattheure, contre 800 qui étaient nécessaires il y a quelques années. Rien ne pressait donc la République fédérale, d'autant que ses gisements houillers ne sont pas, comme ceux de la Grande-Bretagne, à la limite de l'épuisement. La centrale atomique n'était en rien un impératif. La croissance constante des besoins de l'économie en énergie n'atteindra sa pointe qu'en 1970. L'exemple américain peut éviter à la République fédérale certains tâtonnements, en incitant à modérer ces enthousiasmes; ce n'est que vers 1959, après avoir expérimenté une dizaine de modèles de réacteurs, que la commission de l'énergie atomique mettra en marche une première centrale.

La République fédérale, pour en arriver là, devra avoir résolu le problème des approvisionnements en matière première: uranium ou thorium. Or, selon les estimations d'Heisenberg, les gisements de la Forêt-Noire et des Alpes bavaroises ne permettraient pas de recueillir plus d'une dizaine de tonnes d'uranium-métal par an, alors que des seules mines de l'Erzgebirge, en DDR, l'administration soviétique aurait extrait cent cinquante tonnes d'uranium-métal, soit l'équivalent de l'énergie produite par près de 400 millions de tonnes de charbon. Et ces gisements, loin d'être épuisés, donnent à la DDR un atout de premier ordre dans la course atomique entre les deux Allemagnes.

Comme dans les autres pays d'Europe occidentale, notamment en Italie et en France, d'autres filons seront décelés dans la République fédérale. Depuis qu'Heisenberg évoquait ce thème, en juin 1955, devant la Chambre de Commerce d'Essen, la prospection semble avoir donné des résultats en Hesse, dans le triangle Darmstadt-Francfort-Fulda, où les concessions d'exploitation ont été accordées à une compagnie privée.

D'ailleurs, les limitations de détention de stocks prévues par les accords de Paris seront nécessairement temporaires. Le gouvernement n'a-t-il pas cherché le moyen de se procurer du minerai en dehors des Etats-Unis? Le voyage du vice-chancelier Blücher en Inde, la tournée du président Kubitschek du Brésil en Europe, n'ont pas seulement porté sur l'échange de matières courantes, ni sur les investissements allemands, Inde et Brésil comptant parmi les premiers producteurs mondiaux de thorium et d'uranium.

Encore le minerai ne procure-t-il pas immédiatement la matière fissile. «Si notre industrie veut construire des réacteurs nucléaires de façon vraiment indépendante, il faut tôt ou tard — et le plus tôt sera le mieux — que nous fabriquions de la substance fissile», notait dans l'*Industriekurier* du 24 novembre 1955 le professeur Hocker, de la Technische Hochschule de Stuttgart.

En théorie, la matière fissile peut provenir ou bien de la dissociation des isotopes d'uranium 235 et 238 à l'échelon industriel, ou bien du traitement direct de l'uranium. D'autre part, la quantité de substance fissile produite dans une pile dépend du ralentisseur choisi: l'eau lourde ou le graphite. Enfin, un type de réacteur dit «breeder» fonctionne avec des neutrons accélérés et produit plus de carburant nucléaire qu'il n'en consomme.

La rapidité de l'évolution de la technique, l'imprécision aussi qui plane sur les travaux des savants allemands, la difficulté d'en comprendre la portée pour qui n'est pas technicien, contribuent à laisser sans réponse la question: en combien de temps la République fédérale aura-t-elle mis sur pied une industrie atomique rentable?

Lorsqu'il proposait à l'Assemblée nationale son rapport sur la CED, M. Jules Moch considérait qu'il semblait impossible de voir Bonn envisager de construire une pile à eau lourde, puisqu'elle ne disposait pas de ce ralentisseur et que la Norvège était seule à en produire en Europe. Si la République fédérale y parvenait, elle pourrait alors produire plus de combustible nucléaire que dans une pile à graphite, avec le même volume d'uranium.

Or, un an plus tard à peine, la firme de colorants Hoechst annonçait la mise en chantier d'une installation de production d'eau lourde qui trouverait dans toute l'Europe «un bon marché», selon le professeur Winnacker, président du conseil d'administration et vice-président de la commission atomique gouvernementale. Six tonnes d'eau lourde seraient produites par an, à partir de la fin de 1957, la production de la première année étant réservée au réacteur de Karlsruhe. Dès l'année suivante, Hoechst escomptait vendre son eau lourde 32 DM le gramme, six fois moins cher que le même produit acheté aux USA en dollars. Ceci sans préjudice de

la vente de graphite pur, dont la firme Hoechst est une des principales productrices en Europe.

Second fait: la République fédérale dispose maintenant de deux procédés de séparation physique des isotopes, élément de l'opération d'enrichissement de l'uranium naturel; ces procédés se fondent sur la transformation de l'uranium sous forme de gaz stable en composition avec le fluor; ils offriraient le mérite d'une simplification considérable des opérations, relativement aux méthodes américaines.

Troisième fait: la firme Degussa, de Francfort, annonçait dans son rapport de fin d'année que sa section de traitement des métaux allait permettre la construction de réacteurs, et que d'autre part elle était la seule entreprise allemande à avoir raffiné de l'uranium dès 1945. Une de ses filiales traitait le thorium. Enfin, sa section qui étudiait les problèmes des vides élevés avait déjà fabriqué depuis plusieurs années «en toute quiétude» des éléments d'installations atomiques.

Quatrième fait: au début de 1956, l'agence Reuter diffusait dans le monde un reportage d'un de ses correspondants en Allemagne, Edo Koenig, aux usines Bayer d'Elberfeld (une des quatre sociétés filiales de l'I.G.-Farben décartellisée). Il décrivait comment les «laboratoires d'isotopes les plus modernes d'Europe», contrôlés étroitement par la police privée de la firme, venaient d'être bâtis. Ils n'étaient destinés qu'à l'étude des propriétés chimiques des radio-isotopes en pharmacie et en médecine, ou dans la fabrication des matières plastiques et des fibres synthétiques. Et le directeur général déclarait que Bayer importait les radio-isotopes de Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Il n'empêche que nul n'avait pu contrôler les travaux exacts de ces laboratoires et que, très probablement, les savants allemands y menaient des recherches interdites, bien avant le retour de la République fédérale à la souveraineté.

L'aventure atomique de l'économie allemande commence donc sans qu'on puisse savoir quel acquit y apportent savants et industriels. Les quelques faits connus laissent à penser que la République fédérale ne mettra pas longtemps pour rattraper ses dix ans de retard officiel.

(1) Cf. Documents, avril 1955: Otto Hahn: Cobalt 60, et Werner Heisenberg: La recherche nucléaire en Allemagne.